

## Demande d'inscription périscolaire

Année scolaire 2025 - 2026 (Document à parapher et à signer)

Ce formulaire confirme l'inscription. Il doit être retourné dès que possible, daté et signé, accompagné d'un chèque ou virement bancaire pour les frais d'inscription.

Clubs bilingues du mercredi - Frais annuels	Frais d'inscription	Élèves Trillium	Élèves hors Trillium	Repas
Clubs du mercredi après-midi avec cantine traiteur - 11h45 à 16h	100 €	1700* €	1900* €	370 €*
Clubs du mercredi après-midi - 13h à 16h	100 €	1700*€	1900* €	-
Garderie du mercredi - 16h à 17h (goûter compris)	-	290 €*	290 €*	-
Garderie du mercredi - 16h à 18h (goûter compris)	-	570 €*	570 €*	-

<sup>\*</sup>Sur 10 mois

⚠ Attention : Une fois les portes de l'école fermées, tout retard sera enregistré.
Après **16h00 ou 18h00**, tout retard entraînera la facturation d'une heure de garderie, même pour un retard de 5 minutes.

Club de Vacances 9h à 18h	Frais d'inscription	Élèves Trillium	Élèves hors Trillium	Repas
Vacances d'octobre : Lundi 20 octobre 2025 – Vendredi 24 octobre 2025 (5 jours)	50 €	320 €	385€	43 €
Vacances d'octobre : Lundi 27 octobre 2025 – Vendredi 31 octobre 2025 (5 jours)	50 €	320€	385€	43€
Vacances de février : Lundi 23 février 2026 – Vendredi 27 février 2026 (5 jours)	50 €	320€	385€	43€
Vacances de février : Lundi 2 mars 2026 – Vendredi 6 mars 2026 (5 jours)	50€	320€	385€	43€
Vacances d'avril : Lundi 20 avril 2026 – Vendredi 24 avril 2026 (5 jours)	50€	320€	385 €	43€
Vacances d'avril : Lundi 27 avril 2026 – Jeudi 30 avril 2026 (4 jours)	50 €	260€	310 €	35€
Camps d'été : Lundi 29 juin 2026 - Vendredi 3 juillet 2026 (5 jours)	50 €	320 €	385 €	43€
Camps d'été : Lundi 6 juillet 2026 - Vendredi 10 juillet 2026 (5 jours)	50 €	320€	385€	43€
Camps d'été : Lundi 13 juillet 2026 - Vendredi 17 juillet 2026 (4 jours)	50€	260 €	310€	35€
Camps d'été : Lundi 20 juillet 2026 - Vendredi 24 juillet 2026 (5 jours)	50 €	320€	385€	43€
Camps d'été : Lundi 24 août 2026 - Vendredi 28 août 2026 (5 jours)	50 €	320€	385 €	43€

## Trillium International school

Nom de l'élève :	
	Lieu de naissance :
Langue maternelle de l'enfant :	Nationalité :
Langue(s) parlée (s) à la maison :	
	le Les deux parents alternativement Père Mère
Frères et sœurs :	
Nom et prénom :	
Parent 1 Père Mère Tuteur Tut	rice
Nom :	rénom :
Nationalité : Langue ma	aternelle du parent :
Téléphone :	Courriel:
Adresse:	
Profession:	
Parent 2 Père Mère Tuteur Tute	rice
Nom : P	rénom :
Nationalité : Langue ma	aternelle du parent :
Téléphone :	Courriel:
Adresse:	
Profession:	
Signatures obligatoires des deux parents manuscrites : "Lu et approuvé".	ou tuteurs légaux, précédées des déclarations
Parent 1 : Mère Père Tuteur /Tutrice	Parent 2 : Mère Père Tuteur /Tutrice
Nom et prénom	Nom et prénom
Date: / Lion	Date:/Lieu:
Signature	Signature

Année scolaire 2025 - 2026

#### Pour les clubs du mercredi

Le premier paiement valide l'inscription et correspond aux <u>frais d'inscription</u> + <u>le premier mois du club</u> (Frais d'inscription 100 € + premier mois 190 € + frais de cantine 37 € (si cette option est choisie). Ce paiement est inclus dans les frais annuels du club du mercredi, et sera retenu par l'école en cas d'annulation.

#### Frais d'inscription

- Montant : 100 € (non remboursable, à payer à l'inscription).
- Fréquence : Frais à régler une seule fois par élève lors de la première inscription.

#### Frais des clubs du mercredi

- Modalités de paiement : Par virement bancaire avant le 27 de chaque mois.
- Pénalités de retard : 10 % du montant dû si paiement après le 27 du mois.
- Toute inscription engage financièrement la famille pour l'année scolaire complète.

X Aucun remboursement en cas d'absence, d'abandon ou de renvoi définitif.

**Clubs et activités périscolaires** : Aucun remboursement sauf cas de force majeure (maladie longue durée avec certificat médical, déménagement hors région avec justificatif).

Les paiements seront effectués comme suit :

Un	paiement	tunique	dans	les	15	iours	suivant	1a	récei	otion	de 1	а	facture
-	parcincin	unique	dans	100	10	louis	Sui vaiit	ıч	10001		uc i	·u	racture.

Six paiements égaux le 27ème jour de chaque mois de septembre à février, par prélèvement automatique ou virement bancaire. UNIQUEMENT POUR LES CLUBS DU MERCREDI

Dix paiements égaux le 27ème jour de septembre à juin, par prélèvement automatique ou virement bancaire. UNIQUEMENT POUR LES CLUBS DU MERCREDI

## Pour les camps de vacances : Un paiement unique, <u>15 jours minimum</u> <u>ouvrables</u> avant le début du camp.

X Aucun remboursement en cas d'absence, d'abandon ou de renvoi définitif.

Clubs et activités périscolaires : Aucun remboursement sauf cas de force majeure (maladie longue durée avec certificat médical, déménagement hors région avec justificatif).

**X**Aucun remboursement si l'annulation à lieu moins de <u>deux semaines ouvrables</u> avant le début du camp. Envoi de courrier avec un recommandé avec avis de réception.



- I. Les frais d'inscription (non remboursables) doivent être payés dès l'envoi du formulaire d'inscription au service administratif de l'école.
- II. Le premier paiement valide l'inscription et correspond aux <u>frais d'inscription + le premier mois du club</u> (Frais d'inscription 100 € + premier mois 190 € + frais de cantine 43 € (si cette option est choisie). Ce paiement est inclus dans les frais annuels du club du mercredi, et sera retenu par l'école en cas d'annulation.
- III. L'inscription au club de vacances est confirmée dès réception du paiement intégral.
- IV. Les frais de scolarité ne seront pas remboursés, en totalité ou en partie, en cas de renvoi ou d'absence.
- V. La date de départ effective est fixée en tenant compte de l'avis préalable de deux mois pour les clubs du mercredi et de deux semaines pour les camps de vacances.
- VI. Tout paiement effectué après le 27 du mois entraînera une surtaxe de 10 % sur toutes les factures en retard.
- VII. Les chèques et prélèvements rejetés seront facturés une pénalité de 100 €.

Le paiement de ces frais sera effectué par :	
Les deux parents conjointement	
Les deux parents séparément (Si vous choisi	ssez cette option, merci de fournir une déclaration
écrite, datée et signée, détaillant la répartition des fra	nis entre les deux parents, jointe à ce formulaire.)
Le père uniquement	
La mère uniquement	
Un tiers (une autre personne, entreprise, orgar	nisation de protection de l'enfance, ambassade,
etc.)	
Veuillez spécifier :	(Si vous choisissez cette option, merci de
oindre une lettre originale d'engagement de la part d	e la personne ou entité responsable.)
Signatures obligatoires des deux parents ou	tuteurs légaux, précédées des déclarations
manuscrites suivantes : "Approuvé et engageme	
accepté toutes les conditions générales et financières	s, sans aucune réserve."
Parent 1 : Mère Père Tuteur /Tutrice	Parent 2 : Mère Père Tuteur /Tutrice
Nom et prénom	Nom et prénom
Date :/ Lieu:	Date :/ Lieu:



Signature

Signature



Parent 1 : Mère Père Tuteur /Tutrice Parent 2 : Mère Père Tuteur /Tutrice

## FICHE DE SANTÉ

Année scolaire 2025 - 2026

Nom et prénom o	de l'élève :							
Date de naissan	ce:							
Vaccinations et Tests: Merci de fournir une photocopie du carnet de vaccination de votre enfant.								
		oins particuliers (ph						
Y a-t-il d'autres		ous devrions connaí						
		ge dans votre famill						
Votre enfant a-t-i	il déjà eu l'une des	maladies infantiles	suivantes ?					
Varicelle	Rougeole	Rubéole	Oreillons	Scarlatine	Autre			
Régimes alimenta	ires spéciaux :							
		ue ? Votre ent	-					
		dition?						
		ue ?						
Commentaires sup	pplémentaires :							
Votre enfant est-	il capable d'utiliser	les toilettes seul?						
		de l'école Trillium Interi						

est formée aux premiers secours et à la réanimation cardio-pulmonaire (RCP).



## FORMULAIRE MÉDICAL D'URGENCE

Année scolaire 2025 - 2026

Nom de l'élève :	
Nom du parent 1 :	
Téléphone :	
Nom du parent 2 :	
Téléphone :	
Personne à contacter en cas d'urgence si un parent ne peut être joint :	
1) Nom : Lien de parenté :	
Téléphone : Adresse :	
2) Nom : Lien de parenté :	
Téléphone : Adresse :	
<u>POUVOIR</u>	
Je, soussigné(e),	prendre toute décision tion nécessaire pour tous n la décision de l'équipe
(please write <i>"Bon pour pouvoir"</i> ) Date	Signature



# FORMULAIRE DE LIBÉRATION POUR LA REMISE DE L'ÉLÈVE

Année scolaire 2025 - 2026

Nom et prenom de l'eleve		
Date de naissance :		
Les adultes suivants ont l'autorisation de	venir chercher mon enfant	/ mes enfants :
Nom et prénom	Téléphone	Lien de parenté avec l'enfant
1		<u> </u>

Si, au cours de l'année scolaire, une occasion se présente où vous souhaitez que votre enfant soit récupéré par une personne non inscrite sur ce formulaire, vous devez donner votre autorisation par écrit au préalable.



## AUTORISATION POUR LES DROITS D'IMAGE, TÉLÉVISION, SON ET VIDÉO

Année scolaire 2025 - 2026

Je,	, soussigné(e),								(N	lom et	t prér	nom
du	représentant	légal),	agissant	en	tant	que	parent	t ou	tuteur	lé	gal	de
					(No	om et	prénom	de l'e	enfant), au	utorise	e par	r la
pré	ésente l'école Trilli	um Interna	ational à cap	turer,	enregist	trer, diff	fuser et u	tiliser l'	image et	la voi:	x de n	non
enf	fant dans le cadr	re des ac	tivités éduca	atives,	culture	lles, pr	omotionn	elles e	t de com	ımunic	cation	ı de
l'éc	cole.											
Ce	ette autorisation co	uvre l'utilis	sation de l'im	age et	de la vo	oix de r	non enfar	nt sous	les forme	s suiv	antes	3:
	Photographies (in	mprimées	et numérique	es)								
	Vidéos (y compri	is les enre	gistrements t	télévise	és et en	ligne)						
	Enregistrements											
	Publications sur	les platefo	ormes de cor	nmuni	cation d	e l'écol	e (site we	∍b, rése	aux socia	aux, br	rochu	res,
affi	iches, etc.)											
	Diffusions média	tiques liée	s aux activité	ès scol	aires							
Ce	ette autorisation es	st accordé	e gratuiteme	nt et s	ans limi	itation α	dans le te	mps, s	auf révoc	ation	expre	esse
de	ma part par une le	ettre écrite	adressée à	l'admir	nistratio	n de l'é	cole.					
Je	reconnais avoir é	té informé	e(e) que l'ima	ige et	la voix (	de mon	enfant se	eront ut	ilisées un	iquem	nent d	lans
le (	cadre strictement	défini ci-d	dessus et qu	'aucun	ie explo	itation	commerc	iale ne	sera réal	isée s	ans r	mon
cor	nsentement explici	ite.										
	Je n'autorise rien.											
_	gnatures obligat anuscrites : "Lu et		<del>-</del>	rents	ou tut	teurs i	légaux,	précéd	ées des	décl	laratio	ons
Р	Parent 1 : Mère	e Père	Tuteur /	Tutrice	e Par	rent 2 :	Mère	Pè	ere 🔃 Tut	teur /	Tutric	се
	No	om et prénd	om				No	om et pr	énom			
Da	ate ://	Lieu:			Dat	e:	.//	Lieu:	<b>:</b>			
		Signature	;					Signatu	ure			



## RÈGLEMENTS DE L'ÉCOLE

Année scolaire 2025 - 2026 (Document à parapher et à signer)

#### 1. Principes généraux

- L'école Trillium International est une institution bilingue qui suit à la fois les programmes britanniques et français.
- Le respect, l'inclusivité et l'excellence académique sont les valeurs fondamentales de notre école.
- Tous les élèves, le personnel et les parents doivent contribuer à un environnement d'apprentissage positif et sécurisé.

#### 2. Présence et ponctualité

- Les horaires de l'école doivent être strictement respectés. Les élèves doivent arriver à l'heure pour les cours.
- Les absences doivent être justifiées par une note ou un e-mail écrit des parents/tuteurs.
- Les retards répétés ou les absences injustifiées peuvent entraîner des mesures disciplinaires.

#### 3. Comportement et discipline

- Les élèves doivent faire preuve de respect envers les enseignants, le personnel et leurs camarades.
- Toute forme de harcèlement, de discrimination ou de violence est strictement interdite.
- Les téléphones portables et les appareils électroniques ne sont pas autorisés pendant les cours, sauf autorisation explicite de l'enseignant à des fins pédagogiques.
- Tout dommage aux biens de l'école doit être signalé immédiatement. Les familles peuvent être amenées à couvrir les frais de réparation.

#### 4. Code vestimentaire

• Les élèves doivent porter des vêtements appropriés et respectueux.

#### 5. Communication et implication des parents

- Les parents sont encouragés à communiquer avec les enseignants et l'administration de l'école.
- Les annonces importantes seront partagées par e-mail, sur le site web de l'école ou lors de réunions officielles.
- Toute préoccupation doit être abordée de manière respectueuse et par les canaux appropriés.

#### 6. Santé et sécurité

- Les élèves doivent suivre les protocoles d'hygiène et de sécurité établis par l'école.
- Les médicaments ne peuvent être administrés qu'avec une ordonnance médicale et une autorisation préalable des parents.
- En cas d'urgence, les parents seront contactés immédiatement.

#### 7. Activités périscolaires

- La participation aux activités après l'école et aux programmes du mercredi est encouragée, mais soumise à une inscription spécifique.
- Les élèves doivent suivre les mêmes règles de comportement et de sécurité pendant ces activités.





#### 8. Déjeuner et collations

- L'école fournit un service de repas équilibrés. Les parents doivent informer l'école de toute restriction alimentaire.
- Les élèves doivent manger dans les zones désignées et maintenir la propreté.

#### 9. Utilisation des installations scolaires

- Les élèves doivent respecter les espaces partagés, y compris les salles de classe, la bibliothèque et les terrains de jeux.
- Tout mauvais usage des installations peut entraîner des restrictions ou des mesures disciplinaires.

#### 10. Conformité et sanctions

- Le non-respect des règlements de l'école peut entraîner des avertissements verbaux, des lettres de notification, des réunions avec les parents ou d'autres mesures disciplinaires.
- L'administration de l'école se réserve le droit de prendre les mesures appropriées pour maintenir un environnement d'apprentissage sûr et respectueux.

#### 11. Objets personnels

Les jouets, l'argent et les objets de valeur ne sont pas autorisés à l'école.

Les élèves ne sont autorisés à apporter que des jouets traditionnels pour la récréation, tels que des cartes à jouer, des autocollants, des cordes à sauter (uniquement pour les élèves du primaire). Enfin, les téléphones portables ne sont pas autorisés en classe ni à l'école. Si vous estimez que votre enfant doit avoir un téléphone portable, il doit être déposé au bureau de la directrice le matin et sera restitué l'après-midi.

L'école ne pourra être tenue responsable de la perte ou des dommages de ces objets ou de tout autre objet personnel.

J'ai lu et j'adhère à ces règles et politiques de l'école.

Nom et prénom de l'élève :	
Parent 1 : Mère Père Tuteur /Tutrice	Parent 2 : Mère Père Tuteur /Tutrice
Nom et prénom	Nom et prénom
Date :/ Lieu:	Date :/ Lieu:
Signature	Signature

Année scolaire 2025 - 2026

L'inscription d'un élève à Trillium International School dépend de la disponibilité des places, de l'examen des dossiers académiques de l'élève, et des objectifs éducatifs fixés par les parents.

Étant donné que nos classes sont petites et souvent limitées en capacité, nous recommandons vivement aux familles de postuler tôt. Une fois le nombre maximum d'élèves par classe atteint, y compris les réinscriptions, les inscriptions seront fermées. Les demandes supplémentaires seront placées sur une liste d'attente en cas de désistement.

#### **Documents requis**

Pour finaliser l'inscription, veuillez envoyer les documents suivants par courrier ou les soumettre directement à la directrice de l'école :

	Nouvel élève	Déjà élève
Le formulaire CONDITIONS D'INSCRIPTION, dûment complété, daté et signé	<b>V</b>	<b>V</b>
Le formulaire RÈGLEMENT FINANCIER, dûment complété, daté et signé	V	<b>V</b>
Le formulaire FICHE DE SANTÉ, dûment complété, daté et signé - Une copie du carnet de vaccination	<b>V</b>	
Le formulaire DEMANDE D'INSCRIPTION, dûment complété, daté et signé	V	<b>V</b>
Le formulaire RÈGLES ET RÈGLEMENTS DE L'ÉCOLE, dûment complété, daté et signé	V	
Le formulaire AUTORISATION D'IMAGES, dûment complété, daté et signé	V	
Le formulaire AUTORISATION DE RAMASSAGE, dûment complété, daté et signé	<b>V</b>	
Le formulaire URGENCES MÉDICALES, dûment complété, daté et signé	<b>V</b>	
Les rapports d'évaluation et le suivi académique de l'année précédente	V	
L'Assurance scolaire 2025 - 2026 (doit contenir : Responsabilité civile, Assurance accidents corporels, Assurance extrascolaire, Dommages aux biens personnels)	<b>V</b>	
Une copie du livret de famille ou du certificat de naissance	V	
☐ Deux photos récentes au format passeport	V	
Un carnet de timbres au tarif en vigueur	V	
Un document officiel spécifiant le tuteur légal de l'enfant, si nécessaire		
☐ Une copie du document d'identité de l'élève	V	
Le formulaire d'autorisation de prélèvement automatique, dûment complété, daté et signé, accompagné de vos coordonnées bancaires (RIB) - Lien <u>Gocardless</u> si paiement en plusieurs fois.	<b>V</b>	
Le formulaire LISTE	<b>V</b>	



### LISTE POUR LA MATERNELLE

- Gourde
- Vêtements de rechange (bas + sous-vêtements + chaussettes conformément au code vestimentaire de l'école)
- Couches (si nécessaire)
- Lingettes

## LISTE POUR L'ÉLÉMENTAIRE

Gourde